



Jacques Fernique est sénateur du Bas-Rhin depuis 2020.

Il est membre de la Commission Aménagement du Territoire et Développement Durable du Sénat ainsi que de la Commission des Affaires Européennes.

Il est conseiller municipal à Geispolsheim depuis 2001.

De 2004 à 2015, il était également conseiller régional d'Alsace, où il a présidé le groupe écologiste pendant une décennie.

Contact : Jacques FERNIQUE

42 rue de la 1ère Armée, 67000
Strasbourg
Site Internet :
<https://jacquesfernique.fr/>

Le point de vue de Jacques Fernique, sénateur du Bas-Rhin

EN BREF.

Le projet de Technocentre d'EDF à Fessenheim est **risqué et contestable** sur différents plans : technique, économique, environnemental et de santé publique.

D'une part, le recyclage des métaux radioactifs est entravé par des **restrictions réglementaires**, notamment l'interdiction de réutilisation dans des filières conventionnelles.

D'autre part, le coût du projet, estimé à 450 millions d'euros, apparaît comme **largement sous-estimé**, avec des risques de **dépassements budgétaires**. EDF ne prévoit pas de couvrir ces coûts par les revenus du recyclage, suggérant un financement public.

De plus, alors que le projet promet de « gagner » 200 emplois, il en fait déjà perdre davantage : la perspective du Technocentre agit comme un **repoussoir** et a abouti à ce qu'aucune start-up ou entreprise innovante ne s'installe en zone EcoRhena.

L'argument écologique du projet est également très douteux, la production d'acier étant marginale par rapport aux **déchets radioactifs générés**. Les émissions liées au transport des métaux risquent aussi d'**annuler les potentiels bénéfiques** environnementaux.

L'impact que pourrait avoir ce projet sur la santé des travailleurs et des populations voisines est préoccupant, notamment à cause de l'**exposition aux radiations** et des risques de **contamination**. Nous risquons aussi de contaminer la nappe, voire les eaux du Rhin, ce qui aurait des **conséquences internationales** en plus de coûter extrêmement **cher**.

Ce projet ne correspond ni aux enjeux environnementaux actuels, ni aux attentes démocratiques, ni aux besoins économiques du territoire. Les résultats attendus ne méritent pas les risques : il doit être **abandonné**.



Un projet trop risqué pour de maigres résultats escomptés

Depuis le 10 octobre, le débat public organisé par la Commission nationale du débat public autour du projet de Technocentre d'EDF à Fessenheim soulève de nombreuses interrogations. Ce projet vise à implanter une usine de recyclage de métaux dits « très faiblement radioactifs » (TFA) sur le site de l'ancienne centrale nucléaire fermée en 2020. En tant que sénateur écologiste du Bas-Rhin, je tiens à exprimer mon opposition à ce projet.

1. Une faisabilité technique et réglementaire incertaine

EDF envisage de recycler jusqu'à 20 000 tonnes de métaux par an issus du démantèlement de centrales nucléaires, pour ensuite les réintégrer dans l'industrie. Or, le Code de la Santé publique interdit la réutilisation de matériaux radioactifs dans les filières conventionnelles. Un décret de février 2024 n'autorise des dérogations pour des métaux radioactifs TFA qu'au cas par cas. Quant à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), elle avait exprimé de très grandes réserves dans son Avis n°2016-AV-0258.

Par ailleurs, l'expérience du centre de Studsvik en Suède montre les limites de tels procédés : sur les 10 000 tonnes de métaux traités par an, une part significative ne peut être décontaminée et doit finalement être stockée comme déchet nucléaire, ce qui remet en question l'efficacité du recyclage promis par EDF.

2. Un coût sous-estimé et un financement flou

EDF estime le coût du projet à 450 millions d'euros. Toutefois, l'expérience d'installations similaires en Europe montre des dépassements budgétaires fréquents. En Allemagne, l'usine de démantèlement de Greifswald a vu ses coûts initiaux multipliés par 2,5. Qui prendra en charge d'éventuels surcoûts ? L'État, donc le contribuable ?

Ce coût important apparaît disproportionné, alors que les derniers Projets de Loi de Finance exigent des réductions importantes des dépenses publiques et que nos services publics sont déjà en difficulté. Ponctionner autant d'argent public pour construire une fonderie radioactive paraît donc totalement en décalage avec le contexte budgétaire.

De plus, la vente du métal recyclé ne couvrirait a priori même pas les salaires des 200

employés annoncés. Les coûts de l'énergie, du transport, du stockage, etc. sont tenus secrets par EDF. L'on sait bien que pour l'essentiel EDF ne pourra couvrir ni les dépenses d'investissement, ni celles de fonctionnement : le projet s'annonce hautement déficitaire et, pour l'essentiel, les coûts ne pourraient être comblés que par des fonds publics.

Enfin, ce projet repose sur l'hypothèse d'un marché favorable pour le recyclage de métaux irradiés. Or, les industriels sont souvent réticents à intégrer ces matériaux, par crainte de réactions négatives des consommateurs.

D'ailleurs, une question d'importance se pose : pourquoi donc EDF ne prévoit pas de réutiliser exclusivement ces aciers de haute qualité dans l'industrie nucléaire dont ils sont issus, pour aboutir à un véritable recyclage circulaire... sans risquer la santé des populations ? C'est à croire qu'EDF ne croit pas réellement à son projet !

3. Un intérêt environnemental douteux

La production d'acier secondaire issue du recyclage des déchets radioactifs consommerait, selon EDF, 40% d'énergie en moins. Elle émettrait 57% de gaz à effet de serre de moins que sa production par extraction minière.

Ces chiffres sont à relativiser : avec les 20 000 tonnes d'acier ou de fonte qu'il produirait, le Technocentre ne représenterait qu'un millième de la production totale en France (plus de 16 millions de tonnes). La production française d'acier repose pour près de la moitié sur le l'acier recyclé. Et donc, la production du Technocentre ferait à peine, 0,23% de l'acier secondaire en France.

Cette production, très minime, est à mettre en comparaison avec les déchets radioactifs générés. Le traitement de 1000 tonnes de métaux TFA génère environ 240 tonnes de déchets FAMA (faiblement ou moyennement

radioactifs), c'est-à-dire entre 10 et 100 000 fois plus radioactifs que les TFA.

EDF reconnaît même que le démantèlement de la centrale nucléaire de Fessenheim va générer 405 650 tonnes de déchets (au total), dont 20 650 tonnes de déchets radioactifs. Et sur ces 20 650 tonnes, environ 6000 tonnes seront des déchets TFA qui pourront être traités au Technocentre, produisant 1 440 tonnes de déchets plus radioactifs.

6000 tonnes de déchets traités sur 405 650 tonnes de déchets générés, cela fait un taux de recyclage de moins de 1,5 %, avec une production de 1440 tonnes de déchets radioactifs supplémentaires.

De plus, le transport des déchets radioactifs vers le site puis des métaux recyclés vers d'autres industries générera une augmentation significative des émissions de CO₂. L'argument écologique avancé semble donc largement contestable.

4. Une légitimité démocratique en question

La fermeture de la centrale nucléaire devait permettre une reconversion du territoire vers des activités tournées vers l'avenir, et non la perpétuation du nucléaire sous une autre forme.

De plus, selon une enquête menée par l'institut CSA, 95 % des habitants du Grand Est sont favorables au développement des énergies renouvelables, avec 48 % se déclarant « tout à fait pour ». Une grande majorité de la population aspire donc à des projets allant vers davantage d'énergies vertes et non vers le traitement des déchets nucléaires. Ignorer cette volonté populaire remet en question la légitimité démocratique du projet.

5. Un risque considérable pour notre santé et celle de nos voisins européens

Même si les métaux traités sont qualifiés de « très faiblement radioactifs » (TFA), il n'existe aucun seuil d'innocuité absolu pour l'exposition aux radiations. Le risque sanitaire dépend de l'accumulation des doses, et une exposition prolongée, même aux très faibles doses, peut accroître les risques de cancers, notamment des leucémies.

Le processus de découpe et de fusion des métaux contaminés peut aussi générer des poussières radioactives qui peuvent être inhalées ou ingérées, posant un risque pour les salariés et les populations voisines.

Une fois recyclés, ces métaux pourraient se retrouver dans des objets du quotidien sans que les consommateurs en soient informés. Des cas de contamination involontaire ont déjà été observés à l'étranger.

Le Technocentre se trouvera à 8 mètres 50 en dessous du niveau d'eau du Grand canal d'Alsace, dont elle ne sera séparée que par une digue, en pleine zone sismique. Nous risquons donc de contaminer la nappe, voire les eaux du Rhin, ce qui aurait des conséquences internationales en plus de coûter extrêmement cher sur le plan économique, environnemental et de santé publique.

Enfin, les employés du site seraient les premiers exposés aux radiations, malgré des protocoles de sécurité. Les expériences passées montrent que même avec des précautions, des contaminations accidentelles restent possibles. Ces incertitudes justifient un principe de précaution strict.

6. Une rentabilité incertaine et un modèle économique fragile

EDF peine déjà à financer le démantèlement de ses anciennes centrales, dont le coût est estimé entre 40 et 60 milliards d'euros d'ici 2040. Investir dans un projet aussi risqué économiquement soulève des interrogations.

Le marché des métaux recyclés étant instable, les perspectives de rentabilité sont faibles. En Suède, Studsvik a dû revoir à la baisse ses ambitions, faute de débouchés économiques viables. Qui garantira la rentabilité du Technocentre de Fessenheim si les clients industriels refusent d'utiliser ces métaux ?

7. Un projet contraire au Traité d'Aix-la-Chapelle

Le Traité d'Aix-la-Chapelle projette des activités innovantes pour la transition énergétique et non un site où des ferrailles radioactives, arrivées

de France et de l'international, seront traitées mécaniquement et chimiquement, puis refondues pour être transformées en acier TFA encore radioactif et disséminé dans les objets métalliques de notre vie courante (cuillères,...).

8. Une dégradation de la vie des habitants du secteur

La vie des habitants du secteur sera hautement perturbée par les nombreux transports exceptionnels d'immenses générateurs de vapeur qui termineront leur trajet par la route, et mise sérieusement en danger par les très nombreuses évacuations par le rail et la route de déchets hautement radioactifs, souvent banalisés.

CONCLUSION

Un projet inadapté aux enjeux du territoire

Plutôt que d'investir dans un projet coûteux, risqué et contesté, EDF et l'État devraient favoriser des projets de reconversion en cohérence avec les attentes des citoyens et les impératifs écologiques.

Fessenheim a une opportunité unique de devenir un pôle d'innovation en matière d'énergies renouvelables et de transition écologique.

Développer des filières comme l'hydrogène vert, le photovoltaïque ou l'économie circulaire serait une réponse bien plus pertinente aux défis actuels.

Ce projet de Technocentre ne constitue ni une solution environnementale crédible, ni une réponse économiquement viable. Il ne correspond pas non plus aux aspirations des habitants du territoire.

Il est donc essentiel d'y renoncer et d'engager un **véritable débat sur l'avenir de Fessenheim**, en phase avec la transition énergétique et les attentes démocratiques.